

Descriptif des projets

GS-CP-CE1

CREATION DE COSTUME



Pour jouer des petites représentations théâtrales, il te faudra imaginer et créer ton propre costume.



CENTRE DE TABLE



Afin de décorer la table pour les fêtes de fin d'année, fabrique un centre de table qui raviera tous tes invités.



CALENDRIER DE L'AVENT

Viens confectionner un calendrier qui te permettra de patienter avant l'arrivée du Père-Noël.

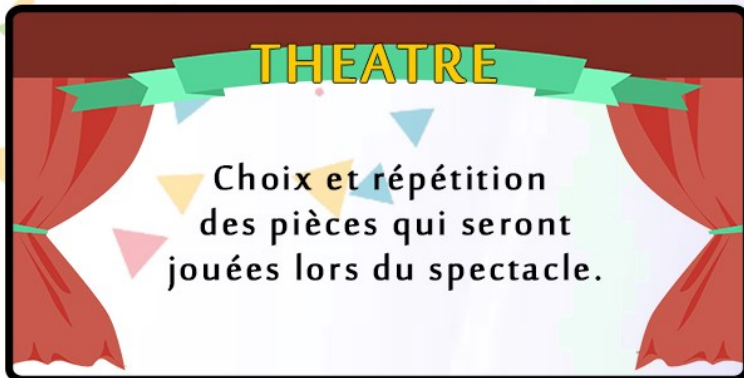


CREATION DE DECORS

Pour le spectacle, tu devras fabriquer les décors correspondant aux représentations.

THEATRE

Choix et répétition des pièces qui seront jouées lors du spectacle.



BOITE A FRIANDISES



Fabrique un jolie boîte pour y stocker les chocolats et bonbons qu'on t'aura offert.



Présentation Générale

Les horaires

Les horaires des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P) sont identiques à l'année scolaire précédentes: 15h30-16h30. Ces T.A.P. sont programmés les lundis, jeudis et vendredis. Ils sont dédiés à des activités structurées, sur projet, avec un taux d'encadrement de type Accueil de Loisirs périscolaires.

L'heure du mardi est particulièrement consacrée à des animations collectives et à l'organisation des Ateliers Pédagogiques Complémentaires (APC) par les enseignants.

Les modalités d'inscription.

Les parents inscrivent leurs enfants uniquement sur les périodes scolaires (5 périodes dans l'année) et sur les jours de leurs choix.

Les enfants choisissent leurs trois activités le premier jour de la rentrée de chaque période.

Les activités

Les activités sont développées sur 2 ou 3 semaines maximum (6 à 9 séances), soit 3 projets par animateur et par période.

Certains projets nécessitent d'être programmés sur toute la durée de la période (6 à 7 semaines). Les activités s'inscrivent dans les thématiques suivantes : -

Sciences et techniques - Arts visuels et plastiques - Expressions artistiques - Sports - Nature, environnement et citoyenneté - Jeux de société et de plein air, - Loisirs créatifs.

L'encadrement pédagogique

Une équipe d'animateurs par cycle (CP-CE1/CE2/CM1-CM2), dont un animateur est référent pour le même cycle durant toute l'année. Le taux d'encadrement est d'un animateur pour 18 enfants sauf le mardi. Tous les animateurs sont qualifiés : BAFA, CAP Petite Enfance, BAFD, BPJEPS, Licence STAPS. **Pour les activités sportives et la danse, une tenue adéquate sera exigée.**

Contacts

Coordinateur TAP élémentaire

LESCURE Xavier: 07-77-79-41-49

Mail: rythmescolaire@malemort.org

Adresse de la Mairie

14,16 Avenue Jean Jaurès

CS 30055

19361 Malemort Cedex

Si vous souhaitez apporter des modifications sur les jours de présence de votre enfant aux TAP, merci de vous rendre à la mairie avant le 31/10/2016.



DDCSPP

Commune de MALEMORT

TEMPS D'ACTIVITES
PERISCOLAIRE
2016/17

Période 2
Novembre/
Décembre

S
E
R
V
I
C
E

J
E
U
N
E
S
S
E

E
C
O
L
E

E
L
E
M
E
N
T
A
I
R
E

V
E
N
A
R
S
A
L